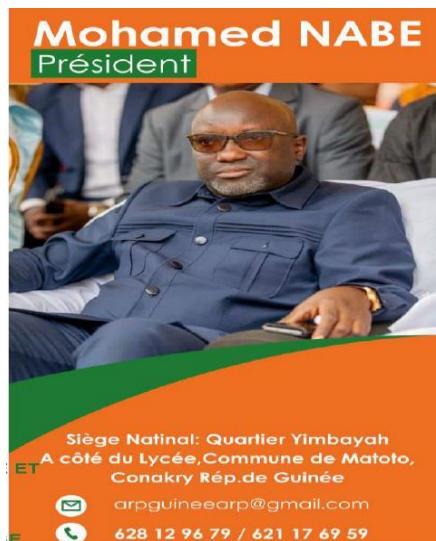


# République de Guinée

Travail -Justice - Solidarité



## PROJET DE SOCIETE DE L'ALLIANCE POUR LE RENOUVEAU ET LE PROGRES



**Justice Union Progrès**  
Pour le sursaut patriotique

## **TABLE DES MATIÈRES**

I- Contexte Général :.....	2
II- Vision et Ambition à l'Horizon 2039 :.....	2
III- Objectif général :.....	2
IV-Objectifs spécifiques.....	2
V- Axes d'Intervention :.....	3
VI-Cadre Institutionnel et Financier :.....	9
VII- Conclusion :.....	10

## **I- CONTEXTE GÉNÉRAL**

La République de Guinée couvrant une superficie de 245 857 Km<sup>2</sup>, avec une population de 14 363 931 millions d'habitants (**Source** : Institut National de la Statistique de Guinée - INSG) est dotée d'un potentiel économique considérable (3/4 de la réserve mondiale de bauxite, environ 13, 7 millions d'hectares de terres arables, plus 1100 cours d'eau sur 23 bassins fluviaux...) et d'une position géostratégique privilégiée en Afrique de l'Ouest. Cependant, elle se heurte à des défis cruciaux tels que la pauvreté, le chômage, la corruption endémique et des lacunes dans la gouvernance. L'Alliance pour le Renouveau et le Progrès (ARP) est un parti centriste et progressiste qui ambitionne d'établir un cadre institutionnel agile, inclusif et résilient pour favoriser une gouvernance proactive garantissant la prospérité, le vivre ensemble et le bien-être de tous les citoyens guinéens.

## **II- VISION STRATEGIQUE À L'HORIZON 2039**

Notre vision à l'horizon 2039 s'inscrit dans la volonté de bâtir une Guinée émergente, prospère et souveraine où :

- Chaque citoyen a sa place et sa chance ;
- Tous les enfants sont protégés et valorisés en tant que piliers du développement durable
- Les femmes participent activement dans les sphères de décision ;
- L'autonomisation économique des femmes est assurée ;
- La jeunesse trouve un avenir radieux ;
- La croissance économique profite à tous ;
- Les valeurs de justice, de cohésion sociale, de paix, de tolérance et de solidarité demeurent le socle de la République.

## **III- AMBITION À L'HORIZON 2039**

L'ambition est de devenir un modèle de gouvernance à l'horizon 2039 pour permettre de restaurer la confiance des citoyens dans les institutions. Une souveraineté nationale assumée pour établir un cadre économique durable, inclusif et transparent.

## **IV- OBJECTIF GENERAL**

Promouvoir le développement durable et inclusif à travers l'amélioration de la gouvernance.

## **V- OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Améliorer l'accès à l'éducation de qualité pour tous ;
- Diversifier l'économie en soutenant les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, en dehors des ressources naturelles ;
- Réduire la pauvreté et les inégalités de 15 % d'ici 2039 ;

- Promouvoir des programmes d'inclusion financière à travers les microfinances, les mutuelles santé...;
- Mettre en place un mécanisme d'équité dans la mobilisation des recettes et dans l'exécution des dépenses ;
- Créer des incubateurs d'entreprises pour les jeunes et les femmes ;
- Faciliter l'accès au financement pour les PME.

## **VI-LES AXES D'INTERVENTION**

Le projet de société de l'Alliance pour le Renouveau et le Progrès (ARP) s'articule autour de dix axes :

### **AXE 1 – JUSTICE, COHESION SOCIALE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, DROITS DE L'HOMME, DEFENSE NATIONALE, SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE**

Notre priorité première est de renforcer l'État de droit et de garantir une gouvernance exemplaire.

- Moderniser l'administration publique et lutter contre la corruption ;
- Garantir l'indépendance et efficacité de la justice ;
- Promouvoir la décentralisation et la participation citoyenne à la vie de la nation ;
- Assurer la transparence dans la gestion des ressources publiques ;
- Renforcer le sentiment patriotique et le vivre ensemble.

### **AXE 2 – ECONOMIE FINANCES, BUDGET, PECHE, AQUACULTURE, ECONOMIE MARITIME, COMMERCE ET INDUSTRIE, INFORMATION, ECONOMIE NUMÉRIQUE, TRANSPORT, POSTE ET TELECOMMUNICATION,**

L'objectif de l'Alliance pour le Renouveau et le Progrès est de diversifier les moteurs de croissance d'une part, et de créer des emplois durables d'autre part :

- Soutenir les PME, les startups et l'entrepreneuriat local ;
- Promouvoir l'industrie locale de transformation des matières premières ;
- Créer les pôles d'attraction économiques régionales pour un développement équilibré du territoire ;
- Moderniser les infrastructures de télécommunications et postales sur tout le territoire national ;

- Promouvoir l'accès équitable aux services numériques pour toutes les couches sociales ;
- Renforcer la cybersécurité et la protection des données personnelles ;
- Stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat numérique ;
- Développer les compétences nationales dans les métiers du numérique;
- Réduire les coûts de transport et améliorer la compétitivité logistique ;
- Assurer la bonne gouvernance du secteur par la transparence et la régulation ;
- Renforcer le contrôle et de la surveillance maritime pour lutter contre la pêche illicite ;
- Soutenir la transformation locale et la commercialisation des produits halieutiques.
- Moderniser le cycle budgétaire de la planification à la reddition des comptes ;
- Garantir la transparence et la traçabilité de toutes les dépenses publiques ;
- Améliorer la mobilisation des recettes internes et la performance fiscale;
- Assurer une meilleure synergie entre budget central et budgets locaux ;
- Promouvoir une gestion publique axée sur les résultats et la responsabilité;
- Réhabiliter la confiance entre l'État, les citoyens et les partenaires ;
- Mettre en place un cadre fiscal et budgétaire stable, inclusif et résilient ;

### **AXE 3 – SANTÉ, HYGIÈNE PUBLIQUE, PROMOTION FÉMININE, DE L'ENFANCE ET DES PERSONNES VULNÉRABLES, AGRICULTURE ET ELEVAGE, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

Pour le bien-être physique, mental et socioéconomique de la population dans un environnement sain, l'ARP envisage de :

- Intensifier la production agricole et pastorale ;
- Favoriser l'accès à la terre, à l'eau et au financement pour les producteurs ;
- Améliorer la pêche artisanale et l'aquaculture ;

- Moderniser les chaînes de valeur agricoles et créer des unités de transformation locales ;
- Lutter contre le mariage précoce et le travail des enfants ;
- Accroître le taux de l'entrepreneuriat féminin formel ;
- Promouvoir la rétention scolaire des filles au-delà du secondaire ;
- Assurer la représentativité féminine d'au moins 40 % dans les instances de décision ;
- Mettre en place un système national de protection de l'enfance, fonctionnel et accessible ;
- Assurer la couverture santé universelle.

#### **AXE 4 – ADMINISTRATION DU TERRITOIRE, DECENTRALISATION, URBANISME ET HABITAT, INFRASTRUCTURE ET TRAVAUX PUBLICS**

Dans le cadre de la décentralisation et de la modernisation des infrastructures, de l'urbanisme et de l'habitat, l'ARP compte :

- Renforcer le cadre institutionnel et juridique de la décentralisation afin d'assurer une répartition claire des compétences et des ressources entre l'État et les collectivités locales ;
- Assurer la viabilité financière des collectivités locales à travers une mobilisation accrue des ressources propres et une péréquation équitable ;
- Professionnaliser la gestion locale par la formation des élus et des cadres communaux ;
- Promouvoir la participation citoyenne et la redevabilité sociale pour renforcer la transparence et la confiance entre gouvernants et gouvernés ;
- Stimuler la coopération intercommunale et la planification territoriale intégrée pour mutualiser les ressources et les initiatives de développement local ;
- Mettre en place des mécanismes de contrôle citoyen (budgets participatifs, comités de suivi communautaires) ;
- Lutter contre la corruption et renforcer la redevabilité à travers des audits publics réguliers ;
- Créer un Fonds National de Développement Local (FNDL) renforcé, orienté vers la performance des communes ;
- Encourager les partenariats public-privé (PPP) pour financer les infrastructures locales ;

- Promouvoir la digitalisation de la gestion budgétaire et financière des communes ;
- Réviser et actualiser le Code des Collectivités Locales pour l'adapter aux réalités socio-économiques ;
- Clarifier les compétences transférées aux collectivités locales, en définissant les mécanismes de suivi et de reddition de comptes ;
- Promouvoir une politique de déconcentration cohérente pour rapprocher l'administration des citoyens ;
- Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) et des services déconcentrés ;
- Améliorer les réseaux routiers et ferroviaires ;
- Promouvoir des projets d'infrastructure transfrontaliers (routes, chemins de fer, énergie renouvelables) pour faciliter le commerce intra-africain ;
- Développer et moderniser les ports, les aéroports et les plateformes logistiques régionales ;
- Assurer l'accès universel à l'électricité, notamment grâce aux énergies renouvelables ;
- Promouvoir l'habitat social et l'aménagement équilibré des territoires;
- Développer une fonction publique locale dans les collectivités.

## **AXE 5 – EDUCATION, ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE ET ALPHABETISATION, ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION,**

Pour renforcer le capital humain, moteur du développement, l'ARP prévoit de:

- Assurer une éducation de qualité à tous les niveaux, à travers une réforme profonde du système éducatif ;
- Assurer une formation continue des enseignants ;
- Assurer une formation professionnelle adaptée au marché du travail ;
- Instaurer l'enseignement des filières techniques et professionnelles dès le lycée ;
- Promouvoir l'école de la seconde chance ;
- Garantir l'accès aux technologies numériques dans le système éducatif;
- Moderniser la gouvernance et les infrastructures universitaires ;

- Mettre en place un fonds pour la recherche scientifique et l'innovation technologique ;
- Encourager la coopération entre universités, institutions et secteur privé ;
- Assurer une éducation supérieure inclusive et équitable pour tous.

## **AXE 6 – AFFAIRES RELIGIEUSES, ARTS, CULTURE ET SPORTS, JEUNESSE ET EMPLOI JEUNE, TOURISME, COHESION SOCIALE**

Fidèle aux valeurs : Travail, Justice, Solidarité, Tolérance et Respect, l'Alliance pour le Renouveau et le Progrès s'engage à :

- Promouvoir la culture Guinéenne et les industries créatives ;
- Renforcer le dialogue intergénérationnel et interreligieux ;
- Valoriser la culture et les sites touristiques du pays ;
- Intégrer la culture, l'art et le sport dans le système éducatif ;
- Mettre en place un système de soutien et d'accompagnement des artistes talentueux ;
- Élire et vulgariser une langue nationale officielle.

## **AXE 7 – MINES ET GEOLOGIE, ENERGIE DES HYDROCARBURES ET HYDRAULIQUE, PROJETS**

L'Alliance pour le Renouveau et le Progrès veut faire du secteur minier une locomotive du développement responsable et durable à l'échelle locale, régionale et nationale :

- Promouvoir la transparence et la redevabilité dans la gestion minière ;
- Assurer la réhabilitation écologique des sites miniers après exploitation ;
- Assurer la transformation locale des ressources minières ;
- Créer une agence nationale de prospection et de cartographie des ressources minières ;
- Développer et moderniser le réseau national d'interconnexion électrique en vue d'optimiser la desserte électrique ;
- Valoriser les cours d'eau ;
- Adapter le financement et les moyens juridiques et fiscaux aux nouvelles ambitions du secteur.

## **AXE 8 – AFFAIRES ETRANGERES, INTEGRATION AFRICAINE ET GUINÉENS ÉTABLIS À L'ETRANGER, COOPERATION INTERNATIONALE, PLAN ET INVESTISSEMENTS**

Dans le cadre de la coopération internationale et de l'intégration africaine, l'Alliance pour le Renouveau et le Progrès ambitionne de :

- Créer un Conseil consultatif de la Diaspora pour intégrer les guinéens établis à l'étranger dans les décisions politiques et économiques ;
- Développer des programmes d'incitation pour encourager la diaspora à investir en Guinée ;
- Établir des partenariats avec des organisations internationales pour bénéficier de financements et d'expertises dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement ;
- Développer des initiatives culturelles et artistiques à l'étranger pour renforcer l'image de la Guinée et attirer les investissements dans le secteur culturel ;
- Établir des partenariats stratégiques avec des pays clés pour renforcer la présence guinéenne sur la scène internationale ;
- Favoriser le dialogue et la coopération bilatérale dans les domaines économiques, culturels et éducatifs ;
- Participer activement à des coalitions sur des enjeux globaux, tels que le changement climatique et la sécurité alimentaire.

## **AXE 9 – TRAVAIL ET FONCTION PUBLIQUE, MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

Pour la performance de nos ressources humaines dans l'administration publique et assurer l'employabilité des jeunes, l'alliance pour le Renouveau et le Progrès envisage de :

- Reformer en profondeur la fonction publique pour renforcer la performance, la transparent et la motivation des agents ;
- Moderniser le marché du travail par la promotion de l'emploi décent, la protection sociale et la valorisation du capital humain ;
- Renforcer les capacités techniques et éthiques des fonctionnaires à travers la formation continue et la digitalisation ;
- Mettre en place une politique nationale de l'emploi fondée sur l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement local ;
- Instaurer une coopération panafricaine du travail, facilitant la mobilité des compétences africaines et reconnaissances mutuelles des qualifications ;
- Faciliter l'accès à l'information publique (ex. journal officiel numérique, plateformes de suivi des services, implication des citoyens dans l'évaluation des services publics) ;

- Former les agents publics aux nouveaux outils numériques, équipements, évaluation de la performance...;
- Digitaliser l'ensemble des services publics et promouvoir l'administration électronique pour améliorer l'accès, la rapidité et la fiabilité des prestations ;
- Optimiser la gestion des ressources publiques (humaines, financières, matérielles et informationnelles) pour une plus grande efficience et transparence ;
- Déployer des infrastructures numériques (data-centers, fibre optique, plateformes de services publics) pour une interconnexion des ministères et des administrations ;
- Promouvoir l'inclusion, l'équité et la participation citoyenne dans les services publics et dans les processus de décision.

## **AXE 10 – INFORMATION ET COMMUNICATION, SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT**

Pour répondre aux défis contemporains de notre société et assurer la régularité, la cohérence et l'efficacité gouvernementale, l'Alliance pour le Renouveau et le Progrès ambitionne de :

- Intégrer des outils numériques avancés pour améliorer l'efficacité administrative, avec un accent particulier sur l'intelligence artificielle et la blockchain pour assurer la transparence et la sécurité des processus ;
- Renforcer les mécanismes de consultation et de participation citoyenne afin d'accroître l'implication de la population dans le processus décisionnel ;
- Rationaliser les procédures administratives pour réduire les délais et améliorer la qualité du service offert au public ;

## **VII- CADRE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER**

Pour engager la Guinée sur la voie de l'émergence et de la prospérité à l'horizon 2039, l'Alliance pour le Renouveau et le progrès ambitionne de créer des services spécialisés, chargés de la mise en œuvre et du suivi des différents axes stratégiques. Une approche collaborative interinstitutionnelle sera essentielle pour garantir une cohérence d'action à travers tous les niveaux de gouvernance. Nous envisageons de :

- Promouvoir une gouvernance partagée et équilibrée entre le pouvoir exécutif, le pouvoir parlementaire et le pouvoir judiciaire ;
- Mettre en place un comité de dialogue public-privé ;
- Développer un cadre de partenariat dynamique avec des institutions financières régionales, sous-régionales et internationales pour réformer les finances publiques et garantir la durabilité économique ;

- Renforcer l'indépendance des corps de contrôle (Cour des comptes, Inspection générale des finances) pour garantir une meilleure recevabilité et une sécurité accrue de la gestion des finances publiques;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation avec des indicateurs de performance, mesurables, pour une évaluation trimestrielle, semestrielle et annuelle ;
- Mobiliser les ressources nationales et internationales ;
- Créer un fonds d'investissement dédié aux projets d'infrastructure et d'innovation ;
- Renforcer les partenariats public-privé.

## **VIII- CONCLUSION**

La vision de l'Alliance pour le Renouveau et le Progrès à l'horizon 2039 repose sur une volonté d'innovation, d'inclusivité et de durabilité grâce à une stratégie claire et un cadre institutionnel adapté. Ce projet de société incarne notre promesse d'une Guinée plus juste, plus humaine et plus solidaire, traduisant notre engagement à construire une société où l'égalité des chances n'est plus un slogan, mais une réalité quotidienne. Il appelle à l'action collective pour que chaque guinéen devienne non seulement un bénéficiaire mais aussi un acteur d'un développement durable et partagé. Nous avons le devoir d'écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire, faite de justice, d'union, de progrès et de dignité. Ensemble, faisons de la Guinée un pays émergent, souverain et équitable, un modèle de démocratie et de développement en Afrique.